

Descriptif de module

Domaine : Santé

Filière : Physiothérapie

1. Intitulé du module : Formation pratique 2

2026-2027

Code : S.PH.SO.2091.FD.23

Type de formation : ☒ Bachelor ☐ Master ☐ MAS ☐ CAS ☐ Autre ...Niveau : ☒ Module de base ☐ Module d'approfondissement ☐ Module avancé ☐ Module spécialisé ☐ Autre : ...Type : ☒ Module principal ☐ Module lié au module principal ☐ Module facultatif ou complémentaire ☐ Module à option

Caractéristique : Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al. 1 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 02.06.2020.

Organisation temporelle : ☐ Module sur 1 semestre ☒ Semestre d'automne ☒ Module sur 2 semestres ☒ Semestre de printemps ☐ Autre : ...

2. Organisation

Crédits ECTS : 13 ECTS

Langue principale d'enseignement

☒ Français ☒ Allemand ☐ Italien ☐ Anglais

3. Prérequis

☒ Avoir validé le module S.PH.SO.1091.FD.22 ☐ Avoir suivi le module ... ☐ Pas de prérequis ☐ Autre : ...

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Compétences visées :

Les compétences visées par le module sont celles définies dans le formulaire d'évaluation de la période de formation pratique de 2BSc.

Objectifs généraux d'apprentissage :

- Adopter un comportement professionnel
- Appliquer une démarche de raisonnement clinique en partenariat avec la patiente ou le patient et en intégrant la dimension de durabilité sous supervision de la praticienne formatrice ou du praticien formateur (PF)
- Réaliser l'évaluation de la patiente ou du patient et l'adapter en fonction de l'évolution sous supervision de la ou du PF
- Prendre en considération la personne, ses attentes et son environnement
- Appliquer les interventions physiothérapeutiques et s'initier à leur adaptation sous supervision de la ou du PF
- Adopter, sous supervision de la ou du PF, des gestes et des postures sécuritaires et ergonomiques pour soi et sa patiente ou son patient
- Proposer des mesures de prévention et de promotion de la santé dans ses interventions auprès des patientes et patients, clientes et client sous supervision de la ou du PF
- Construire une relation thérapeutique avec la patiente ou le patient
- Documenter l'intervention dans un langage professionnel et adapté à la ou au destinataire avec les outils appropriés
- S'intégrer au sein d'une équipe intra- et interprofessionnelle
- Planifier et gérer son activité sous supervision de la ou du PF
- Formuler des questions cliniques en lien avec sa pratique et initier l'exploration de la littérature scientifique
- S'auto-évaluer puis identifier ses besoins d'apprentissage et proposer des stratégies d'amélioration de ses compétences

5. Contenus et formes d'enseignement

Période de formation pratique de 10 semaines dans une institution permettant une pratique professionnelle en physiothérapie.
Modalités d'encadrement définies dans le contrat pédagogique tripartite.

6. Modalités d'évaluation et de validation

Modalités d'évaluation

Evaluation réalisée par la praticienne formatrice et le praticien formateur selon modalités définies dans le contrat pédagogique tripartite, en principe durant la dernière semaine de la période de formation pratique.

Conditions de validation du module

Le module est validé si l'étudiante ou l'étudiant obtient au moins la note E à l'évaluation.

Le module n'est pas validé si l'étudiante ou l'étudiant obtient la note F et l'étudiante ou l'étudiant est en répétition.

7. Modalités de remédiation et de répétition

☐ Remédiation possible

☒ Pas de remédiation

☐ Autre :

Remédiation

La remédiation n'est pas possible.

Répétition

En cas de répétition, la dernière version du descriptif de module fait foi.

La répétition est organisée, en principe, durant la période de formation pratique planifiée dans l'année académique suivante.

La répétition est validée si l'étudiante ou l'étudiant obtient au moins la note E. En cas d'échec (note F), l'étudiante ou l'étudiant est en échec définitif au module.

8. Remarques

La langue utilisée durant la période de formation pratique est celle du lieu professionnel.

La présence est obligatoire durant les périodes de formation pratique.

En cas d'absence, les modalités du cadre de réalisation de la formation pratique de la filière Physiothérapie s'appliquent.

L'étudiante ou l'étudiant effectuera sa période de formation pratique de la semaine 2 à 11 (sauf parcours particuliers). L'attribution des dates de stage est faite et transmise à l'étudiante ou l'étudiant durant le semestre d'automne.

9. Bibliographie principale

- Plan d'études cadre Bachelor 2022 – Filière de formation en physiothérapie HES-SO.
- Cadre de réalisation de la formation pratique de la filière physiothérapie HES-SO.
- Directives et ordres de service des établissements fréquentés.
- Butcher, D. L., MacKinnon, K., Bruce, A., Gordon, C., & Koning, C. (2017). Experiences of pre-licensure or pre-registration health professional students and their educators in working with intra-professional teams: a qualitative systematic review. *JBI database of systematic reviews and implementation reports*, 15(4), 1011–1056.
- Gribble, N., Ladyshevsky, R., & Parsons, R. (2017). Fluctuations in the emotional intelligence of therapy students during clinical placements: implication for educators, supervisors and students. *Journal of interprofessional care*, 31, 8-17.
- Lo, K., Osadnik, C., Leonard, M., & Maloney, R. (2016). Student-clinician agreement in clinical competences as a predictor of clinical performance in Australian undergraduate physiotherapy students. *Physiotherapy theory and practice*, 32, 63-68.
- Skoien, A.K., Vagstol, U., & Raaheim, A. (2009). Learning physiotherapy in clinical practice - Student interaction in a professional context. *J. Physiotherapy Theory and Practice*, 25, 268-278.

10. Enseignant-e-s

- Responsable des modules de la formation pratique de la Haute Ecole de l'étudiante ou l'étudiant
- Praticiennes formatrices et praticiens formateurs
- Membres du corps professoral de chaque Haute Ecole

Noms des responsables de module de chaque Haute Ecole :

- Pour la HEdS Genève : SZEDRESSY Sibyl – sibyl.szedressy@hesge.ch
- Pour HESAV : PEGITO Irene – irene.pegitoperez@hesav.ch
- Pour la HES-SO/Valais Wallis : BAUR Christophe – christophe.baur@hevs.ch
- Pour HE-Arc Santé : DESCLOUX Fanny – fanny.descloux@he-arc.ch et LE JOLY Gwenolynn – gwenolynn.lejoly@he-arc.ch